

I. LES ANIMAUX MENTIONNES PROVIENNENT D'UNE EXPLOITATION, dont le cheptel bovin :

- a. ne fait pas l'objet de mesures de restriction de circulation ;
- b. est indemne depuis au moins 30 jours de toute maladie contagieuse de l'espèce à la date de signature ;
- c. est reconnu « officiellement indemne » de tuberculose bovine, de brucellose bovine et de leucose bovine enzootique ;
- d. bénéficie de l'appellation « indemne » de rhinotrachéite bovine infectieuse (I.B.R.) ;
- e. est exempt de cas cliniques de paratuberculose bovine ou de maladie des muqueuses.

II. LES ANIMAUX MENTIONNES REMPLISSENT LES CONDITIONS SUIVANTES :

- a. sont identifiés individuellement conformément à la réglementation en vigueur ;
- b. ne présentent aucun signe de maladie ;
- c. **En matière de tuberculose** : Pour les bovins de plus de 6 semaines issus d'exploitations classées à risque sanitaire tuberculose, ils devront présenter une intradermo-tuberculination IDC négative datant de moins de 4 mois.
- d. **En matière de diarrhée virale bovine (BVD)** : Quel que soit l'âge, doivent présenter un résultat négatif à une analyse PCR sur une prise de sang ou sur un prélèvement auriculaire ou sont accompagnés d'une attestation délivrée par le Groupement de Défense Sanitaire certifiant qu'ils satisfont à l'un des critères figurant dans le "référentiel technique de garantie d'un animal non-IP".

CONDITION NON OBLIGATOIRE MAIS FORTEMENT CONSEILLÉE

Demandée par l'organisateur :

OUI

NON

<p>Le Groupement de Défense Sanitaire : Certifie que les animaux de la liste précédente remplissent les conditions énoncées aux points I-d et II-d</p> <p>LE :</p> <p><i>Signature et cachet</i></p>	<p>La Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations : Certifie que les animaux de la liste précédente remplissent les conditions énoncées aux points I-a-c et II-c</p> <p>LE :</p> <p><i>Signature et cachet</i></p>
<p>Le Vétérinaire Sanitaire : Dr..... Certifie les autres points du certificat sanitaire</p> <p>LE :</p> <p><i>Signature et cachet</i></p>	<p style="text-align: center;"><u>RECOMMANDATIONS</u></p> <p style="text-align: center;">Il est fortement recommandé de vacciner les animaux contre la BVD afin d'éviter la présence de virémiques-transitoires.</p>